

## Parcoursup, liens universités/Parlement, sites, Espé : les enjeux politiques soulevés à la CPU

Paris - Publié le vendredi 31 août 2018 à 10 h 30 - Actualité n° 127629

Les « quelques milliers de bacheliers qui sont toujours à la recherche d'une formation d'enseignement supérieur » sont « dans leur immense majorité des bacheliers professionnels et technologiques qui n'ont demandé que des filières sélectives », déclare [Frédérique Vidal](#), ministre de l'Esri, le 29/08/2018, lors de l'université d'été de la CPU. Elle fait référence aux 13 036 bacheliers qui sont encore à la recherche d'une place, sur la plateforme Parcoursup, à cette date.

« L'année dernière, lorsqu'on les obligeait à mettre au moins une licence, [ils] se seraient retrouvés contre leur gré dans les universités dans les cycles de licence », ajoute-t-elle. « Ces jeunes qui, l'an dernier, ne se seraient même pas demandé quoi faire, puisqu'ils auraient simplement reçu un "non" ou été obligés d'accepter quelque chose dont ils n'avaient pas envie, cette année, nous prenons le temps de nous en occuper, un par un. Alors oui, c'est un peu plus long. Mais quand on accompagne, c'est toujours un peu plus long. »

La « mission principale » de l'université, estime la ministre, est de « produire de la connaissance ». « Mais diffuser cette connaissance c'est aussi essentiel. Bien sûr, c'est la diffuser vers nos étudiants, mais c'est aussi faire en sorte que nos sociétés bénéficient de la connaissance qui a été produite mondialement. »

Et pour François de Rugy, président de l'Assemblée nationale, également présent, cette transmission vers la société passe notamment par des échanges avec les parlementaires, ses représentants. Il souhaite mobiliser la « capacité d'expertise » et la « matière grise » présente dans les universités et les laboratoires de recherche pour des évaluations du gouvernement, des lois votées ou des « sommes dépensées », destinées à alimenter les débats du Parlement, dans le cadre de son travail d'évaluation et de contrôle.

« La communauté scientifique est toujours prête à vous soutenir, à vous accompagner dans vos missions et dans l'élaboration de vos travaux, notamment, en vous apportant un soutien en matière d'expertise, et en continuant ainsi à enrichir le débat », souligne [Gilles Roussel](#), président de la CPU. Le « dialogue » avec les parlementaires a été entretenu « tout au long de cette année dans le cadre de la discussion de plusieurs projets de loi, notamment, sur l'orientation et la formation, [et] se poursuivra dans les prochains mois, en particulier avec le projet

de loi de finances 2019 », ajoute-t-il.

Le président estime que « ces échanges sont la preuve que de nouveaux liens plus étroits se sont tissés entre les deux chambres et la CPU » et rappelle que, « si la réforme constitutionnelle aboutit à une augmentation du nombre de vos commissions permanentes, la CPU soutiendra la création d'une commission dédiée aux sciences et technologies ».

News Tank publie des extraits des discours de Frédérique Vidal, François de Rugy, Gilles Roussel et [Jean-Michel Blanquer](#), ministre de l'éducation nationale, prononcés au cours de la soirée de cette université d'été.

---

## Les universités, des « lieux de recherche » (F. Vidal)

Une « réelle démocratisation » de l'enseignement supérieur

« Les quelques jours à venir seront encore des jours de travail intense dans les rectorats, dans les établissements. Je ne doute pas que nous pourrions accompagner les quelques milliers de bacheliers qui sont toujours à la recherche d'une formation d'enseignement supérieur. (...) Et je remercie le travail dans la dentelle qui est fait par l'ensemble des professions d'accès à l'enseignement supérieur », déclare Frédérique Vidal.

« Cette réelle démocratisation de l'accès à l'enseignement supérieur, ce qui fait qu'aujourd'hui nous pouvons faire des propositions qui correspondent aux souhaits des jeunes, et qui leur permettent parfois, lorsque c'est nécessaire, de mûrir, de développer, de faire évoluer leur projet, c'est l'inverse de la massification qui consistait à faire en sorte que chacun ait le plus vite possible une place d'étudiant pour que surtout on n'entende plus parler du problème. »

« Faire en sorte que chacun ait le plus vite possible une place d'étudiant pour ne plus entendre parler du problème »

« Mobiliser la connaissance au service de grands défis »

« Il est évident pour moi que les universités sont des lieux de recherche. Il n'est pas question que nous ayons en France des universités où on ne fait pas de recherche. Parce que c'est le fondement même de ce qu'est une université : un lieu où on produit du savoir, et un lieu où on diffuse ce savoir.

Ce que le gouvernement a essayé de faire depuis 15 mois maintenant, c'est à la fois :

- de consacrer un maximum d'argent public à la recherche libre, ou non orientée ;
- mais d'être en capacité de mobiliser de la connaissance déjà présente ou de la connaissance à générer, à créer, au service de grands défis.

*Mobiliser de la connaissance au service de grands défis, cela ne veut certainement pas dire affaiblir les disciplines. Cela veut au contraire dire faire en sorte que le meilleur de chaque discipline soit en capacité de s'intéresser à un problème commun.*

Les défis auxquels nous faisons face aujourd'hui, les grands défis mondiaux, des migrations au climat, de la question de l'éducation à la question de la sécurité et de la cybersécurité, toutes ces questions sont des questions qui mobilisent l'ensemble des sciences. (...) Toutes les sciences doivent se mobiliser pour répondre à ces défis. »

Science ouverte, stratégies de site, simplification : les chantiers du ministère

« J'ai souhaité qu'on travaille beaucoup plus sur de la science ouverte. C'est anormal que certains pays et des collègues, chercheurs et enseignants-chercheurs, aient accès aux publications, alors que d'autres n'y ont pas accès.

« *Une et unique question : est-ce que je pourrai recruter localement des compétences ?*

Je souhaite que nous travaillions beaucoup plus à avoir des objectifs et des stratégies partagés sur les sites (...). Les organismes de recherche nationaux (...) continuent à porter les grandes politiques de recherche nationale, et notamment celles que nous avons commencé à mettre en place avec le SGPI, qui sont des programmes prioritaires de recherche qui doivent être capables de fédérer la science au service des dif-

férents défis que j'évoquais. »

La ministre souhaite aussi que « chaque établissement soit capable, avec la même exigence, de révéler sa signature. Et cette signature s'inscrit à plusieurs niveaux :

- dans sa visibilité internationale, qui peut être globale ou sur certains sujets plus spécifiques ;
- dans l'ancrage à son territoire. Les universités sont les usines du 19<sup>e</sup> siècle, dans lesquelles s'articule le monde socioéconomique. Et il n'y a pas un président de métropole, de région, un maire de ville qui ne me raconte que les entreprises, lorsqu'elles veulent s'installer, créer de la richesse, posent une et unique question : "Est-ce que je pourrai recruter localement des compétences ?" Donc c'est ça le rôle aussi que doivent jouer les universités dans leur région.

Aussi, pour tous les sujets, il s'agira de simplifier :

- un système d'information, que je souhaite unique et partagé entre les organismes, les écoles et les universités ;
- les questions de valorisation : arrêter de faire circuler les contrats de valorisation entre quatre ou cinq opérateurs de l'État qui tous sont censés appliquer, a priori, les règles de l'État. »

### « Amplifier » les relations académiques/Parlement (F. de Rugy)

« Nourrir » les débats parlementaires d'évaluations académiques

« Un des sujets de la réforme constitutionnelle », indique François de Rugy, est l'évaluation : « Le pouvoir, les moyens, les prérogatives d'évaluation et de contrôle du Parlement, pas uniquement sur le gouvernement, mais aussi sur les lois votées, les sommes dépensées - est-ce qu'elles sont efficaces ? »

« Concrètement, je crois que vous êtes porteurs, dans toutes vos universités, et aussi dans les laboratoires de recherche, d'une capacité d'expertise, d'une matière grise, d'un matériau qui est déjà disponible pour ce travail d'évaluation. (...) Nous avons décidé cet été de commander directement des études d'évaluation à des laboratoires de recherche, dont des laboratoires de recherche rattachés à des universités.

« Vous êtes porteurs d'une capacité d'expertise, d'une matière grise disponible pour ce travail d'évaluation »

*Nous poursuivrons, nous amplifierons, car nous n'avons pas la prétention de vouloir que ce soit uniquement des fonctionnaires de l'Assemblée nationale, des gens recrutés directement par l'Assemblée qui [fassent] ce travail [d'évaluation]. Et cela viendra nourrir, en complément bien sûr de ce que fait la Cour des comptes, nos débats, et notamment le débat sur le budget.*

Je souhaite encore une fois que ce travail en commun se concrétise de plus en plus et s'approfondisse. »

### Des structures de recherche publique missionnées par l'Assemblée nationale pour expertiser le PLF 2019

Quatre structures de recherche publique ont été missionnées par l'Assemblée nationale pour expertiser le PLF (projet de loi de finances) 2019, sous la forme de six études, indiquait Niels Gaubert, conseiller de la députée LREM Amélie de Montchalin qui a coordonné le choix de ces études, à News Tank, le 18/07/2018. La réalisation de ces études a été proposée par François de Rugy pour que l'institution dispose d'une expertise « indépendante du gouvernement ».

Les structures choisies, dont la liste est susceptible de s'agrandir, sont :

- de l'OFCE (Observatoire français des conjonctures économiques), présidé par Xavier Ragot ;
- du Greqam (Groupement de recherche en économie quantitative d'Aix-Marseille - AMU/CNRS /EHESS/Centrale Marseille), dirigé par Alain Trannoy ;
- de l'IPP (Institut des politiques publiques), dirigé par Antoine Bozio ;
- et du Liepp (Laboratoire interdisciplinaire d'évaluation des politiques publiques), dirigé par Bruno Palier à Sciences Po.

Leur rôle, précise la présidence de l'Assemblée nationale, sera :

- « d'analyser, lorsqu'elles sont connues, les propositions du Gouvernement ;
- d'en dresser une modélisation économique et budgétaire indépendante » ;
- de dessiner, dans les autres cas, « des scénarios de politique publique envisageables sur le sujet traité ».

Une revendication d'augmentation du budget « totalement légitime »

« Sur le budget, je sais la revendication des engagements qui ont été pris d'augmentation du budget de l'enseignement supérieur. Je crois cette revendication totalement légitime. C'est un constat assez partagé que beaucoup d'universités françaises sont assez pauvres, et ce n'est pas péjoratif de le dire.

« À l'université, pas de construction de bâtiment »

Il y a plus de 1 000 étudiants supplémentaires par an depuis plusieurs années. On serait dans le secondaire, on construirait un nouveau lycée. Et à l'université, pas de construction de bâtiment depuis de nombreuses années. Il n'y a pas un accompagnement au même niveau sur les bâtiments. »

Tirer « des leçons » des Comue

« Il faut poser des questions organisationnelles. (...) Il faut évaluer.

Pour les Comue, si j'ai bien compris, les objectifs ne sont pas forcément atteints. Tirons-en des leçons, mais ne restons pas dans le statu quo. Notamment le statu quo dans une forme d'émiettement, de division.

« Pour les Comue, les objectifs ne sont pas forcément atteints »

L'implantation territoriale, c'est important, mais on peut très bien avoir une seule structure qui a plusieurs implantations territoriales. On n'est pas obligés de diviser à l'infini les structures. »

### « Nous avons besoin d'engagements de la part de l'État sur les moyens » (G. Roussel)

La loi ORE, Parcoursup et la CVEC

« Le système a fonctionné, mais la mise en œuvre méritera des ajustements »

« La mise en place, dès cette rentrée, de la CVEC est une étape importante pour améliorer le bien-être des étudiants et même si beaucoup reste à faire, je pense en particulier aux questions de santé, de précarité d'isolement, la CPU continuera de s'engager pour que les jeunes puissent pleinement s'épanouir pendant leurs années d'études », déclare Gilles

Roussel.

Il rend par ailleurs « un hommage appuyé à la communauté universitaire dans son ensemble » :

« À toutes celles et tous ceux qui sont mobilisés afin que l'année dernière et la rentrée se passent au mieux. Alors que l'année dernière a été particulièrement éprouvante, la CPU a pu montrer sa cohésion, sa solidarité pour que les réformes aboutissent. »

Il pense notamment à la loi ORE et à Parcoursup : « Comme j'ai eu l'occasion de le dire, le système a fonctionné, mais la mise en œuvre méritera des ajustements. Nous allons y travailler de concert, avec les services du ministère et nos autres partenaires, la volonté d'avancée de tout le monde est réelle. »

Des moyens « pour travailler sereinement »

Gilles Roussel rappelle que « pour faire en sorte de garantir la réussite des étudiants et le bon fonctionnement de nos établissements, pour continuer à fournir des formations d'excellence et à faire de la recherche française un outil de rayonnement de notre pays, nous avons besoin d'engagements de la part de l'État sur les moyens, c'est une condition nécessaire pour pouvoir avancer et travailler sereinement ».

« Nous avons besoin d'engagements de la part de l'État sur les moyens »

Il attend également « des réponses sur la gouvernance de l'enseignement supérieur et de la recherche », notamment « la manière dont envisage le dialogue de gestion dans les mois à venir. »

*« Notre culture de travailler avec vous au service de la cohérence et de l'efficacité est un atout incontestable, c'est aussi la raison pour laquelle, je souhaite la poursuite d'un dialogue conjoint avec votre ministère, les organismes et les universités », ajoute-t-il.*

« La formation et la recherche sont inséparables »

Selon le président de la CPU, « la formation et la recherche sont inséparables » :

*« Chacune doit pouvoir se nourrir de l'autre afin, en particulier, d'anticiper les mutations profondes du marché du travail. La réforme de la formation des enseignants au sein des Espé est un chantier qui nous mobilise aujourd'hui, à la CPU, avec trois de vos directions, est une occasion de le réaffirmer ».*

Il rappelle notamment le thème de l'université d'été de la CPU « sciences et société », des enjeux dont doit se saisir la CPU pour « aider nos sociétés à résister aux sirènes des marchands de doute, des contempteurs de la science, qui, au prétexte de s'adresser à un peuple fantasmé, imaginaire, font le lit des extrêmes. »

« C'est pourquoi il est primordial de promouvoir la recherche interdisciplinaire comme outil de la décision publique. Je pense en particulier à l'évaluation, mais ce n'est qu'un exemple parmi beaucoup d'autres », ajoute-t-il.

### « Nous travaillons main dans la main avec la ministre » (J-M. Blanquer)

Dans son discours, Jean-Michel Blanquer, ministre de l'éducation nationale évoque quatre points clés :

Parcoursup

 *Nous travaillons main dans la main avec la ministre*

« Nous travaillons main dans la main avec la ministre, c'est un sujet essentiel, c'est un sujet pour lequel on peut dire que l'éducation nationale a joué un rôle volontariste », déclare-t-il.

Il évoque notamment « l'arrivée du deuxième professeur principal en terminale » mise en place dès novembre 2017 », qui fait partie « des éléments positifs du bilan d'aujourd'hui » :

*« C'est ce qui m'a permis de dire à plusieurs reprises que tout cela a été plus humain et plus rationnel que précédemment ».*

Il estime que « des progrès ont été accomplis (...) il y aura sans doute des inflexions qui paraîtront nécessaires, mais ne laissons pas dire qu'il y a un échec quand on a 60 000 élèves intégrés de plus à la fin du mois de juillet par rapport à l'année précédente ».

« Nous avons aussi impulsé de multiples réflexions, par exemple, tout ce que nous avons fait pour la création de places de BTS, ce que nous avons fait pour qu'il y ait plus de bacheliers professionnels qui aillent dans ces BTS.

Nous le savons tous ici, il y a plus de chances de réussite pour ces élèves en BTS que s'ils avaient été tirés au sort avec la fausse faveur d'une place à l'université. »

## L'orientation

Le sujet de l'orientation « est en profonde évolution, un sujet pour lequel la loi de 2015 définissait déjà les compétences de principes des régions », estime Jean-Michel Blanquer.

« Nous allons encore franchir un cran cette année avec la mise en place en classe de seconde de 52 h consacrées à l'orientation, dans un partenariat extrêmement important pour l'éducation nationale et les régions et qui bien entendu associe l'enseignement supérieur. »

Il estime que l'enseignement supérieur a « toute sa part à jouer » pour une réelle implication dans l'orientation et que « de nouvelles synergies sont à trouver pour les personnels qui s'occupent de l'orientation dans l'enseignement supérieur et ceux qui s'en occupent dans l'éducation nationale. »

## L'enseignement professionnel

Jean-Michel Blanquer aborde ensuite le thème de l'enseignement professionnel et fait référence à la réforme qui « concerne l'enseignement supérieur ».

 *La réforme de la formation professionnelle concerne l'enseignement supérieur*

Il estime notamment que la réforme va « créer un effet campus » : « Il s'agit de créer de vrai campus physique, c'est un travail entre les régions et les ministères, et qui bien évidemment évoque la dimension universitaire. Sur ces campus ce que nous voulons c'est bien entendu des lycées professionnels, mais aussi des CFA, des incubateurs d'entreprises, des internats, des équipements sportifs, mais aussi autant que possible des formations post-bac, des BTS, des DUT, des licences professionnelles ».

## La réforme des Espé

 *La réforme des Espé est une réforme majeure qui suppose que nous travaillons bien évidemment avec Frédérique Vidal*

Jean-Michel Blanquer évoque le sujet de la formation des professeurs : « Je considère que j'ai beaucoup à dire sur ce sujet, aux présidents d'université, mais aussi à la représentation nationale puisque ce sera l'objet d'une loi qui sera présentée courant d'année 2019 sur plusieurs sujets. »

Ce projet de loi est « une réforme majeure qui suppose que nous travaillons bien évidemment avec Frédérique Vidal, de façon à ce qu'ensemble nous visions l'intérêt général. »

Il souhaite avoir des « écoles internes des universités qui soient synonymes de qualité » et qui soient « pilotées davantage pour répondre aux besoins de l'éducation nationale » :

« L'indicateur de succès de la formation sera le jour où le rectorat spontanément nous confie-rions aussi la formation continue aux Espé, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui. »

Il souhaite que « demain, la formation professionnelle (...) soit articulée à l'excellence scientifique que l'on trouve dans l'ensemble des universités, mais aussi avec des maîtres formateurs plus présents et aussi probablement des agrégés. »

## Conférence des Présidents d'Université



La CPU est une association qui réunit une centaine de membres votant (présidents d'université, directeurs d'écoles normales supérieures, d'INP, d'INSA, administrateurs généraux) et des membres associés.

Elle s'appuie sur l'Amue, (Agence de mutualisation des universités et établissements) qui contribue à l'élaboration d'une offre logicielle performante et à la formation des personnels de l'enseignement supérieur.

Général | Gouvernance | Effectifs

Date de création	1971
Statut	Association loi 1901 reconnue d'utilité publique
Tutelles	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Force de proposition et de négociation auprès des pouvoirs publics, des différents réseaux de l'enseignement supérieur et de la recherche, des partenaires économiques et sociaux et des institutions nationales et internationales.</li> <li>• Soutien aux présidents dans leurs nouvelles missions et de promotion de l'Université française et de ses valeurs en France et à l'étranger.</li> </ul>

Conférence des Présidents d'Université  
103 boulevard Saint-Michel  
75005 Paris - FRANCE



Fiche n° 1765, créée le 05/05/14 à 12:19 - MàJ le 13/10/14 à 13:00

© News Tank 2018 - Code de la propriété intellectuelle : « La contrefaçon (...) est punie de trois ans d'emprisonnement et de 300 000 euros d'amende. Est (...) un délit de contrefaçon toute reproduction, représentation ou diffusion, par quelque moyen que ce soit, d'une oeuvre de l'esprit en violation des droits de l'auteur. »